



Séance	Assemblée technique 50 mètres – procès-verbal
Date	24 mars 2011, 20 heures
Lieu	Cottens, Buvette du stand
Sections	Présentes : 17 avec 25 délégués Absentes : 0
Comité	Présents : 7 = Paul Tornare (Président du jour), Roland Bertschy, Stéphane Broillet, Anton Cotting, Ludwig Gugler, Jacques Moullet (Procès-verbal), Patrice Rossier Excusé : 1 = German Schaller
Invités	Meinrad Bays, Alphonse Chatton

Thème	Suite
<p><u>1. Salutations et présences</u> P.Tornare salue les délégués et les informe qu'il s'est mis à disposition du nouveau comité pour faciliter le déroulement de la séance de ce soir. L'assemblée a une pensée émue pour Michel Gurtner, un bon camarade, décédé hier, bien trop jeune. 100% des sections sont présentes avec 25 délégués. Avec 7 membres du comité, il y a donc 32 votants, majorité 17. Pierre-Alain Zbinden est désigné scrutateur.</p>	
<p><u>2. Présentation des responsables de concours 50 mètres</u> Les nouvelles fonctions au comité cantonal sont présentées, comme décidé lors du dernier comité. Il n'y a pas de remarque de la part des participants.</p>	
<p><u>3. Montant des finances pour les concours 50 mètres</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Les « centimes de sport » nous sont imposés par la FST. Nous devons les prélever, sinon la SFTS devra dépenser 4'300.— de plus via son budget. P. Tornare donne lecture des prescriptions FST à ce sujet. La SFTS a déjà reporté de deux ans ce pas douloureux. La FST n'a pas attendu et facture déjà ces montants pour ses concours. Deux options sont proposées aux délégués : facturation en deux blocs (taxe pour tours préliminaires puis taxe pour finale) ou en un seul (taxe unique pour le concours incluant tours préliminaires et finale). La seconde version est la plus simple administrativement. Elle n'est pas non plus trop injuste vu le nombre de participants aux finales. La facturation en un seul bloc est décidée à l'unanimité. Les sociétés seront informées des nouvelles taxes des passes :<ul style="list-style-type: none">- Décentralisés FR : 30.— (auparavant 20.—)- Passes cantonales (3x) : 7.— (auparavant 5.—)- Groupes FR Elite : 60.— (auparavant 40.—)	



Thème	Suite
<p>- Groupes FR Juniors : 20.— (auparavant 0.—) - Tir d'incitation : 0.— (auparavant 0.—)</p>	
<p><u>4. Discussion et décision sur les activités des jeunes tireurs 50 mètres</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Promotion du tir dans les positions « techniques » : la section d'Alterswyl fait deux propositions. Avec des équipes de 3 tireurs, la première mettrait sur la touche des sections moins importantes. La seconde proposition sera finalement réalisée sous la forme suivante : un classement des sociétés est établi sur la base des résultats des 4 tours du tir d'incitation d'au minimum 2 tireurs de la société. NB : le classement sera aussi établi avec les tireurs élite et si la société n'a qu'un junior, il participe avec un tireur élite. Au vote, l'assemblée décide de calculer le classement sur la simple moyenne arithmétique de tous les tireurs, et non pas un système de moyenne des meilleurs tireurs plus un reste des résultats des autres tireurs (29 voix à 3).• Finale des jeunes tireurs : elle aura lieu à Rosé le 26 juin 2011, selon le même règlement que d'habitude. La question du tir appuyé/bras-franc est toujours un point de discussion, spécialement pour les jeunes les plus robustes.	
<p><u>5. Calendrier de la saison 50 mètres</u> Le plan de saison est distribué. Le Comité s'engage à la remettre plus tôt à l'avenir, si possible lors de l'assemblée générale.</p>	
<p><u>6. Info des différents responsables des concours 50 mètres</u> Les responsables présentent leurs concours et les prescriptions à respecter. Le contrôle des membres continue selon les modalités habituelles.</p>	
<p><u>7. Divers, y compris information sur le groupe de réflexion « Missions SFTS »</u></p> <ul style="list-style-type: none">• La commission « Missions SFTS » a été désirée par l'assemblée générale. On laissera le maximum de liberté aux initiants pour l'organisation et la conception. Les sections doivent s'attendre à être convoquées prochainement pour une séance de démarrage.• P. Tornare rappelle les délais et points à respecter pour les demandes de distinctions de tireur sportif, les médailles d'honneur etc.• Les licenciés de la SFTS sont chaleureusement invités à participer aux tirs-fête se déroulant dans le canton.	

Jacques Moullet, Secrétaire